

Procès-verbal du Conseil communal de Vuarrens le 17 mars 2015

Bureau du conseil : Patrick Vallotton, président, Daniel Zürcher, vice-président, Céline Perrin, scrutatrice, Cédric Charlet, scrutateur suppléant, Raphaël Pedrazzini, scrutateur suppléant.

Secrétaire : Jean-Marc Meylan.

Municipalité : Claude Duvoisin, syndic, Jean-Philippe Buffat, vice-syndic, Hermann Gerber, Alain Roy, Philippe Russo, Jean-Pierre Mitard, Isabelle Wipfli Thonney.

Excusés : Cyril Chevalley, scrutateur.

Conseil : Effectif : 35 / Quorum : 18 / Présents : 28 / Excusés : 4 / Absents : 3 / Majorité : 15

| | Sujets | Qui | Quoi / comment | Décisions |
|---|----------------------------|--------------|--|---|
| 1 | Bienvenue et ordre du jour | P. Vallotton | <p>Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée. Suite à la démission de M. P. Roulin et avant l'assermentation du nouveau membre, le Conseil débute avec un effectif de 34 membres, et de 27 présents (y compris deux retardataires annoncés).</p> <p>Deux modifications sont proposées à l'OJ du jour adressé avec la convocation :</p> <p>1 – Bienvenue et ordre du jour 2 – PV du 2.12.2014 3 – Communications du Conseil 4 – ASSERMENTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE 5 – Communications de la Municipalité 6 – Préavis municipal 2015-01 relatif à la motion Zürcher 7 – ELECTIONS STATUTAIRE 8 – Propositions individuelles</p> <p>L'OJ ainsi modifié est adopté à l'unanimité.</p> | <p>Séance ouverte à 20h00.</p> <p>L'OJ modifié est adopté</p> |
| 2 | PV du 2.12.2014 | P. Vallotton | Le PV est adopté à l'unanimité moins une abstention. Son auteur est remercié. | Le PV du 2.12.14 est adopté. |
| 3 | Communications du Conseil | P. Vallotton | <p><u>Démission</u> : Comme déjà signalé, M. Pascal Roulin a donné sa démission du Conseil, le président lit sa lettre de démission : il démissionne pour s'occuper de sa famille, mais regrette également le peu d'action qu'un législatif communal peut exercer. Cette démission implique de le remplacer comme délégué à l'ASIRE et membre de la commission de recours en matière de taxes et d'impôts (cf. point 7 ci-dessous).</p> <p><u>Cautionnement de l'ASIRE</u> : il évoque la presse qui a relaté les derniers rebondissements concernant les cautionnements demandés aux communes pour les investissements des associations inter-communales telles que l'ASIRE.</p> <p><u>Elections communales 2016</u> : les informations, notamment sur les délais pour le dépôt des listes seront transmises dès que possible.</p> <p><u>Plan directeur régional, (PDR)</u> : une commission doit être formée. Il demande aux personnes intéressées de passer vers lui à la fin du conseil ou de le contacter.</p> <p><u>Accès par la commission des finances à certaines données fiscales</u> : la décision du canton est de refuser l'accès à la commission des</p> | |

| | | | | |
|---|---|----------------------|--|---|
| | | | finances aux données détaillées. Le secret fiscal est à la base de cette décision du service juridique du conseil d'Etat. | |
| 4 | Assermentation de Céline Brocard | P. Vallotton | Le président procède à l'assermentation, et Mme Céline Brocard solennise sa promesse avant d'être applaudie par le Conseil. L'effectif du conseil est de 35, avec 28 présents. | |
| 5 | Communications de la municipalité | C. Duvoisin | Passé la parole aux trois municipaux ayant une communication. | |
| 5 | Communications de la municipalité | A. Roy | <u>Conseil de paroisse</u> : Yves Bornick a accepté d'être présenté comme conseiller, l'élection se tiendra ce dimanche. Le président le remercie pour son engagement. <u>Déchetterie</u> : Suite au départ de Georges Bovat, surveillant de la compostière, une mise au concours a été faite, le délai de postulation est le 20 mars. | |
| 5 | Communications de la municipalité | J.-Ph. Buffat | <u>Voirie</u> : G. Prélaz a repris son activité. <u>STEP</u> : les travaux se sont bien déroulés, les derniers réglages sont en court. Une « porte-ouverte » sera organisée prochainement. | |
| 5 | Communications de la municipalité | J.-P. Mitard | <u>Vente des parcelles 38 et 114</u> : la municipalité a reçu plusieurs offres, et un premier tri a été effectué pour retenir celles offrant les meilleures garanties. Chaque offrant a ensuite été contacté pour confirmation ou renchérir leur offre. Chaque intéressé sera rencontré par une délégation de la municipalité pour connaître leur intention suite à l'achat. L'offre la plus élevée sera retenue par la municipalité, et fera l'objet d'une promesse de vente signée devant notaire. Cette vente sera alors subordonnée à l'acceptation du CC. La division de la parcelle 38 a été faite (Cf PV du 2.12.2014). La parcelle 114 a fait l'objet d'un correctif la faisant passer de 990 à 1012 m2. Le coût précis des réfections prévues dans le plan d'investissement (grande salle et route), et incluses dans le préavis sur la vente des parcelles, sera présenté et soumis au CC du 9.6.2015. | |
| 6 | Préavis 2015-01 « Motion Zürcher » | P. Vallotton | Le préavis municipal 2015-01, et le rapport de la commission ad'hoc ayant été reçus par les conseillers avec la convocation, ils ne sont pas lus. | |
| 6 | Préavis municipal | C. Duvoisin | Estime que les documents reçus sont complets. Il se met à disposition pour les éventuelles questions. | |
| 6 | Vote sur le préavis 2015-01 | P. Vallotton | (Rappel : le nombre des membres votant durant le conseil correspond au nombre de présents, moins une voix, celle du président, qui ne vote qu'en cas d'égalité ou quand le vote a lieu à bulletins secrets.) Personne ne demandant la parole, il invite le conseil à voter l'acceptation du préavis municipal 2015-01: Nombre de votants : 27 Oui : 25 Non : 0 Blancs : 2 C. Duvoisin remercie le conseil pour sa décision, tout en signalant que celle-ci ne dispensera les citoyens de Vuarrens de trouver suffisamment de candidats pour les élections de 2016. | Le préavis municipal 2015-01 est accepté |
| 7 | Election statutaires | P. Vallotton | <u>Poste de délégué à l'ASIRE (en remplacement de P. Roulin)</u> : Raphael Pedrazzini se propose (en démissionnant de son poste de suppléant). Il n'y a pas d'autre candidature. Il est élu par acclamation. | R. Pedrazzini est élu délégué à l'ASIRE. |

| | | | | |
|---|-----------------------------------|----------------------|---|--|
| | | | <p><u>Poste de délégué suppléant à l'ASIRE :</u> Céline Perrin se propose. Il n'y a pas d'autre candidature. Elle est élue par acclamation.</p> <p><u>Commission de recours en matière de taxes et d'impôt :</u> K. Mikami, membre de la commission donne quelques explications sur la fonction de cette commission. Cédric Charlet se propose. Il n'y a pas d'autre candidature. Il est élu par acclamation.</p> <p>Ils sont les trois chaleureusement remerciés par le président.</p> | <p>Céline Perrin est élue déléguée suppléante à l'ASIRE.</p> <p>Cédric Charlet est élu membre de la commission de recours.</p> |
| 8 | Propositions individuelles | R. Pedrazzini | A lu dans la presse que des forages étaient prévus sur la commune de Vuarrens. | |
| 8 | Propositions individuelles | H. Gerber | Un propriétaire du chemin du Déjau a donné son accord pour pratiquer un forage. Par ailleurs un groupement d'opposants se constitue. La Municipalité est informée, et observe attentivement ce qu'il se passe. Les initiateurs du projet informeront la population par un tout ménage. | |
| 8 | Propositions individuelles | J. Wagnière | Les relevés de Gaz se feront dès le 27 mars. | |
| 8 | Propositions individuelles | D. Zurcher | Demande où en est le projet sur les éoliennes. | |
| 8 | Propositions individuelles | C. Duvoisin | Le 2.4.2015, il y aura une séance d'information à Pailly. La Municipalité se tient au courant, mais suite au sondage effectué auprès de la population du village, qui a donné une légère majorité négative au projet, elle se doit de rester en retrait, et n'est qu'observatrice. | |
| 8 | Propositions individuelles | ?? | Il souligne que l'on entend surtout les opposants aux éoliennes, mais pas les supporters. | |
| 8 | Propositions individuelles | C. Charlet | Demande des informations sur le futur du collège de Vuarrens. | |
| 8 | Propositions individuelles | I. Wipfli | Informe que le 23 mars, il y aura une discussion avec l'ASIRE. | |
| 8 | Propositions individuelles | R. Pedrazzini | En lien avec la réfection de la grande-salle, y-a-t-il eu des contacts pris avec Corcelles où des panneaux solaires ont été installés sur le toit d'un bâtiment communal ? | |

| | | | | |
|----------|-----------------------------------|---------------------|---|-------------------------------|
| 8 | Propositions individuelles | H. Gerber | Aucun contact n'a été pris avec Corcelles. Il ajoute que le projet d'avoir du tout solaire à Corcelles a été abandonné. | |
| 8 | Propositions individuelles | JP Mitard | Explique que le solaire représente un investissement, et que les investissements doivent se faire selon les moyens disponibles. C'est pourquoi le solaire n'a pas été envisagé. De plus il ajoute que la vente du courant produit par des panneaux solaires à Swissgrid ne serait pas rentable. | |
| | Clôture du conseil | P. Vallotton | La parole n'étant plus demandée, le président remercie chacun de sa participation de ce jour, et clôt la séance. <u>Dates des conseils 2015:</u> (mardi à 20h, à la grande salle) 9 juin 27 octobre 15 décembre | Fin du conseil à 20h50 |

PV adopté par le Conseil Communal le mardi 9 juin 2015

Le président:

Le secrétaire: